



Trame Verte et Bleue : Restauration écologique du Crinchon (Lit et berges du Crinchon)

Porteur de projet :

Communauté Urbaine d'Arras

Descriptif du projet :

Restauration écologique du Crinchon

Enjeu, contenu du projet

Objectifs et enjeux du projet

- Stratégie du projet

La Trame verte et bleue de l'Arrageois, document cadre pour la préservation de la biodiversité, a été adoptée par la Communauté urbaine d'Arras en 2003. Elle vise la préservation du patrimoine naturel et la reconnexion des coeurs de nature en reliant entre eux les éléments naturels structurants (cours d'eau, boisement, zones agricoles...) et s'appuie prioritairement sur les deux vallées du territoire : les vallées de la Scarpe et du **Crinchon**.

La Communauté urbaine d'Arras assure l'entretien courant du Crinchon depuis 1999.

En 2005, l'entretien et la restauration écologique de ce cours d'eau non domaniale ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral. Cette déclaration d'intérêt général a permis à la collectivité de lancer un programme de restauration ambitieux :

- en 2008 : restauration de la strate arborée
- en 2009 et 2010 : restauration du lit mineur et des berges.

- Objet technique

Restauration de la strate arborée

- retrouver une alternance d'ombre et de lumière sur le cours d'eau
- rééquilibrer les proportions entre la strate arborée, la strate arbustive et la strate herbacée
- favoriser la régénération naturelle de la strate par sélection des sujets
- sécuriser la strate et éviter les chutes de grosses branches entraînant la formation d'embâcle dans le cours d'eau

Restauration du lit mineur et des berges

- retrouver un état écologique et paysager optimum du cours d'eau
- rétablir la continuité biologique sur le tronçon concerné
- diversifier l'hydro-morphologie du lit mineur
- augmenter la capacité d'accueil écologique d'une manière générale

- aspect structurant du projet

Restauration écologique de l'axe nord-sud de la Trame bleue de l'Arrageois

- Interactions avec les autres trames structurantes

Le Crinchon est bordé par un cheminement doux (chemin des deux eaux) dont la réfection a été déclarée d'utilité publique en 2010. Les travaux seront réalisés après acquisition des terrains.

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? OUI

Nature du projet Espace Trame verte et bleue

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
Pas de TCSP sur le territoire
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ? OUI
- Localisation et point(s) d'accès - par quels modes ?

Voies routières
Ligne de bus
Voie douce existante et réfectionnée à court terme

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles ? NON

Logement

- le projet produit-il des logements ? NON

repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation) :

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

Les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

Les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.